Trente-deuxième Année. — N° 143 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 23 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 22 MAI 1887

L'ATTITUDE DE LA DROITE

La droite de la Chambre a tenu, avec raison, à rappeler, au lendemain de la chute du cabinet, dans une déclaration nette et concise quels sont les principes qui inspirent sa politique.

Le ministère Goblet a été renversé par un vote dans lequel les suffrages de la droite se sont trouvé confondus avec ceux de la gauche. La droite n'a pas pour mission de soutenir les cabinets issus de la majorité. C'est à la gauche à s'acquitter de ce soin. Mais la droite se doit à elle-même, elle doit à ses commettants de ne contribuer à ouvrir une crise ministérielle qu'autant qu'il lui est démontré que l'intérêt du pays l'exige.

La droite a donc jugé à propos de rappeler : qu'elle ne faisait pas d'opposition systématiques ; que, par suite, elle était prête à seconder toutes les mesures conservatrices et libérales en même temps qu'à combattre toutes les mesures anti-religieuses et anti-sociables ; qu'enfin elle continuerait à soutenir de toutes ses forces le programme financier renfermé dans la formule : « Pas d'emprunt, pas d'impôts nouveaux ! des économies ! »

Cette déclaration explique comment la droite a été amenée à contribuer au renversement du ministère Goblet. Elle indique aussi à quelles conditions le ministère qui lui succèdera pourra obtenir sa neutralité et même, dans certains cas, son concours effectif.

Si le futur cabinet renonce à la politique antireligieuse et antisociale suivie par ses prédécesseurs, s'il se montre résolu à introduire l'ordre et l'économie dans les finances, s'il adopte une politique extérieure ferme et digne, tout en restant exempte de forfanterie, il pourra compter, dans bien des circonstances, sur l'appui désintéressé de la droite. Car la droite ne fait pas opposition systématique et combat uniquement pour la défense des grands intérêts du pays.

Seulement, où trouver sur les bancs de la majorité, un ministère capable de suivre une politique propre à lui concilier la neutralité, sinon l'appui, de la droite ? Un de nos confrères a appliqué à la chute du ministère Goblet le mot de Catherine de Médicis à Henri III après la mort du duc de Guise : « C'est bien coupé, mais il faut coudre maintenant. » Or, c'est cette dernière partie de la tâche dont la difficulté nous apparaît comme insurmontable.

Comment « coudre » en effet, pour nous servir à notre tour du mot de Catherine de Médicis, comment coudre les uns aux autres les différents groupes qui se partagent la majorité républicaine ? Comment, en d'autres termes, s'y prendre pour les rapprocher, les réunir de façon à en former une majorité homogène ? Comment parvenir, enfin, à coudre les unes aux autres les opinions disparates professées par chacun d'eux, de façon à en former un programme uniforme et susceptible d'être appliqué.

Pour nous en tenir à la seule question financière qui a décidé la chute du cabinet Goblet, comme elle avait entraîné déjà celle du cabinet Freycinet, où est l'homme politique assez résolu pour trancher dans le vif de la situation, et pour aller chercher les économies là où il faut les prendre ? Et, si cet homme se présente, où trouvera-t-on, sauf à droite, des députés décidés à le soutenir ?

Le ministre qui mettrait un terme au gaspillage des travaux improductifs et qui porterait en même temps une main hardie sur le budget pour y faire les réductions nécessaires aurait contre lui la gauche tout entière.

Nous ne voulons décourager personne ; mais il nous semble que le successeur de M. Goblet aura autant de peine à constituer un ministère durable que la droite elle-même, toute résolue qu'elle soit à ne pas faire d'opposition systématique, aura de peine à s'empêcher de le combattre.

NOUVELLES DU JOUR

LA CRISE

Paris, 21 mai. — M. Rouvier, chargé par M. J. Grévy de former le Cabinet, est sorti de la Chambre entre 6 et 7 heures et s'est rendu chez divers hommes politiques notamment MM. de Mahy, Etienne, Cavaignac, Ferry, Raynal, Peytral.

Il est allé ensuite à 9 heures, à l'Elysée, mettre le Président de la République au courant de son entretien avec eux. Celui-ci, outre MM. Jullien et Fallières, a vu aussi MM. Devès et Martin-Feuillée.

On assure que tous lui auraient conseillé un ministère dit de concentration, (c'est là l'expression consacrée) ce qui veut dire un ministère Freycinet.

M. Rouvier retournera demain auprès du président de la République après de nouvelles visites, mais sa tentative de voir s'il lui est possible de trouver des collaborateurs, — si encore tentative il y a — est considérée comme ne devant pas aboutir.

Nous croyons plutôt qu'il a déclaré ce soir la chose impossible, mais que pour prendre temps et pour mieux faire le jeu de M. de Freycinet dans le Cabinet duquel il est sûr d'avoir une place, il ne donnera que demain matin une réponse définitive à M. Grévy, qui devra faire appeler un autre personnage, voire même plusieurs.

Ceux-ci lui faisant tous une réponse négative, on finirait par aboutir à M. de Freycinet; néanmoins, on dit M. Grévy très découragé.

On prête à M. Jullien, ce conseil dont nous relatons le bruit : « refusez la démission de M. Goblet et de ses collègues. »

La chose est plus qu'invraisemblable et nous ne la citons que pour mémoire.

Les Manifestations en faveur du général Boulanger

Paris, 21 mai. — La préfecture de police a maintenu les mesures prises pour éviter toute manifestation dans les rues en faveur de l'ex-ministre de la guerre.

Dans la matinée, des groupes de curieux station naient aux abords de l'Elysée et de l'Hôtel du ministère de la guerre, rue Saint-Dominique.

Les attroupements ont été dispersés par les agents.

Les comités radicaux de tous les arrondissements se multiplient pour recueillir des signatures aux nombreuses pétitions qui circulent dans la capitale, en faveur du maintien du général Boulanger.

Les portes du ministère de la guerre sont fermées, une heure plus tôt que d'habitude.

Un service spécial de surveillance est fait à l'ambassade d'Allemagne.

Maladie grave du prince Guillaume de Prusse

Berlin, 21 mai. — Le fils du prince impérial, le prince Frédéric-Guillaume, est à toute extrémité. L'angine dont il souffre depuis quelques jours a pris tout-à-coup un caractère des plus graves, hier soir.

Les sommités médicales de la capitale se sont réunies ce matin à son chevet pour pratiquer l'opération de la trachéotomie jugée nécessaire pour le sauver.

Le prince impérial a été appelé par le télégraphe et il est revenu hier soir de Postdam.

Obsèques de M. Vulpian

Paris, 21 mai. — Les obsèques de M. Vulpian, doyen honoraire de la Faculté de médecine, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, officier de la Légion d'honneur, ont été célébrées aujourd'hui, à midi, à l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Le deuil était conduit par le fils et le frère du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Berthelot, Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Brouardel, doyen de la faculté de medecine ; Sappey, membre de l'Académie de médecine ; Peyron, directeur de l'Assistance publique, et Ferréol, médecin des hôpitaux de Paris.

Des députations de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine avaient été déléguées par les corps savants.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montparnasse, où des discours ont été prononcés par MM. Bertrand, Charcot, médecin en chef de la Salpêtrière; Hayem, Ferréol et Brown-Séquard.

Incendie d'une préfecture

Mendi, 21 mai. — L'incendie de la préfecture est complètement éteint; le bâtiment est détruit, il n'en reste plus que les quatre murs très détériorés.

Nominations épiscopales

Le *Journal officiel*, avec la forme inconvenante qui lui est propre, publie les décrets relatifs aux nominations épiscopales que nous avons annoncées. Les voici :

« M. Gonindard, évêque de Verdun, est nommé » coadjuteur de M. Place, archevêque de Rennes, » avec future succession. »

« M. Pagis, (Jean-Pierre) évêque de Tarentaise, est » transféré au siège de Verdun, en remplacement de » M. Gonindard, nommé coadjuteur de M. Place, ar- » chevêque de Rennes. »

Ces décrets sont datés du 17 mai et contresignés Goblet.

Jean Dollfus

Une dépêche de Mulhouse annonce que M. Jean Dollfus est mort la nuit dernière.

LA MOBILISATION

M. le général Boulanger, bien que démissionnaire, fait annoncer par l'*Agence libre* qu'il ne renonce point à son projet de mobilisation. Voici, en effet, la note que cette agence communique aux journaux :

« Deux journaux du matin, paraissant obéir aux mêmes inspirations, s'occupent du projet d'essai de mobilisation récemment déposé sur le bureau de la Chambre.

» L'un de ces journaux annonce que, même dans le cas du maintien du ministre de la guerre, cet essai serait abandonné sur la demande de plusieurs députés, et qu'on y substituerait un appel successif, pour une durée de six semaines, des dispenses du service en temps de paix qui n'ont jamais, jusqu'à ce jour, reçu d'instruction militaire. »

» Il n'y a rien de fondé dans ces assertions. Aucun député n'a songé et ne pouvait songer à demander le retrait du projet d'essai de mobilisation qui, depuis longtemps, est réclamé par l'opinion et a donné lieu à des propositions de la part de l'initiative parlementaire.

» Il n'y a d'ailleurs aucune connexité entre cette mesure et l'appel des dispensés, depuis fort longtemps à l'étude, et qui a été récemment décidée comme application jusqu'ici différée de la loi de 1872.

» Quant à la nouvelle d'une prétendue note d'un gouvernement étranger au sujet du projet en question, le bon sens public saura l'apprécier comme il convient. »

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

et la France en 1875

Le *Figaro* publie, dans son supplément, un récit des événements diplomatiques de 1875, dû à la plume du général Le Flô. On n'avait que des données vagues sur cette phase mémorable et critique de notre relèvement. On savait seulement que la France devait à la conduite habile de sa diplomatie, alors dirigée par le duc Decazes, et à l'intervention généreuse du tsar, d'avoir échappé à une agression préméditée. Le général Le Flô, notre représentant auprès de la cour impériale de Russie, joua en cette circonstance un rôle décisif, qui honore à la fois son talent de négociateur et son patriotisme. Le témoignage de ce soldat diplomate, corroboré par des documents officiels inédits, fait la lumière sur cette question de politique contemporaine.

Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette que de citer les parties saillantes de ces graves documents.

L'Allemagne se plaignait de la publication des mandements de quelques évêques. Celui de Mgr de Nîmes paraissait avoir fortement irrité le prince de Bismarck. Mais ce n'était qu'un prétexte. La vraie raison pour nous chercher querelle était l'inquiétude que causait à Berlin, la merveilleuse rapidité avec laquelle nous procédions à la réorganisation de notre armée et à la reconstitution de notre matériel. On s'alarmait à Paris des menaces allemandes, tandis qu'on ne les prenait pas au sérieux à Saint-Pétersbourg.

Dans une audience que lui avait accordée à Berlin l'empereur de Russie, le général Le Flô avait pu recueillir des assurances sympathiques ; il en rendait compte en ces termes à M. le duc Decazes :

«..... Je termine, monsieur le duc, par la reproduction des dernières phrases de mon entretien avec Sa Majesté ;

» Ne vous alarmez donc pas, général, et rassurez votre gouvernement ; dites-lui que j'espère que nos relations resteront toujours ce qu'elles sont aujourd'hui, sincèrement cordiales. Vous savez combien j'ai d'estime pour votre personne, j'ai une confiance entière en vous ; je crois tout ce que vous me dites : ayez la même confiance en moi. Les intérêts de nos deux pays sont communs, et si, ce que je me refuse à croire, vous étiez un jour sérieusement menacés, vous le sauriez bien vite.

» Et l'empereur a ajouté, après une petite pause, qui semblait comme une hésitation : « — Et vous le sauriez par moi. »

Entre-temps, M. de Bismarck avait envoyé son agent intime, le comte Radowitz à Saint-Pétersbourg. Celui-ci était chargé de pressentir secrètement les dispositions de la Russie, au cas où l'on se déciderait, à Berlin, à ouvrir la campagne contre la France. La mission de M. de Radowitz échoua complètement. Presque en même temps, le général Le Flô recevait du duc Decazes une lettre « personnelle » ou de nombreuses ratures et des phrases intercalées témoignaient des graves préoccupations de son auteur. Le passage suivant en indique le caractère et le but :

« Sa Majesté a daigné vous dire *qu'au jour du danger nous serons prévenus et prévenus par elle.* Nous acceptons cette certitude avec une confiance d'autant plus grande que c'est à sa sollicitude que nous aurons recours ce jour-là. Mais si elle n'était pas prévenue à temps, Elle daignera comprendre et reconnaître qu'elle aussi aura été trompée et surprise qu'elle se trouvera pour ainsi dire devenue la complice involontaire du piège qui nous aura été tendu. Et je dois avoir aussi cette confiance, qu'elle vengera ce qui sera devenu son injure propre, et qu'elle couvrira de son épée ceux qui se sont reposés sur son appui.

» C'est là, mon cher général, l'assurance que je voudrais recueillir par vous. »

L'ambassadeur de France communiqua cette lettre au prince Gortchakow, qui lui demanda la permission de l'envoyer à l'empereur, avec tout le dossier qui l'accompagnait, et d'où il résultait clairement que l'Allemagne méditait une agression. On devine avec quelle joie le général acquiesça à ce désir. Il recevait peu après, du prince Gortchakow l'avis suivant :

» Général, l'empereur m'a remis ce matin, de la main à la main, les pièces que vous m'aviez confiées, et m'a chargé de vous remercier de cette preuve de confiance; Sa Majesté a ajouté qu'elle confirme tout ce qu'elle vous a dit de vive voix. « GORTCHAKOW. »

L'empereur et le prince Gortchakow se rendirent à Berlin au mois de mai, et là tinrent les promesses qu'ils avaient faites à notre ambassadeur. Dans une lettre adressée au général Le Flô, le duc Decazes constatait, en termes émus et élevés, les résultats salutaires de l'intervention russe. »

LETTRE DE PARIS

(*D'un correspondant spécial*)

Paris, 21 mai.

Le refus de M. de Freycinet de se charger de la formation du nouveau cabinet, met sens dessus dessous tout notre monde politique, qui comprend que, si ce refus est maintenu, il n'y a pas de combinaison possible.

Malheureusement, tout indique que M. de Freycinet ne reviendra pas sur sa résolution et cela par les deux motifs suivants :

M. Clémenceau, aussitôt qu'il a su que l'ancien président du Conseil motivait son refus sur les conditions rattachées au concours de l'extrême gauche, n'a fait ni une ni deux, il a convoqué hier soir officieusement dans les bureaux de la *Justice*, les membres du groupe dont il est le chef et, après leur avoir soumis les déclarations faites avant-hier par lui à M. de Freycinet, il a obtenu leur approbation unanime.

Ajoutez que la Gauche radicale, dans sa réunion d'hier, a formulé un programme identique à celui de l'extrême-gauche et vous conviendrez qu'il n'y a guère d'apparence que M. de Freycinet revienne sur sa résolution.

Que si, par suite des instances du président de la République et de quelques-uns de ses amis, il consentait à devenir le chef d'une nouvelle combinaison destinée à sombrer piteusement d'ici à quelques semaines, sous le coup d'un vote de la droite renforcé par l'un des groupes de la majorité, tant pis pour les espérances de recueillir la succession présidentielle de M. Jules Grévy. Il pourra en faire son deuil.

On dit, au Palais-Bourbon, que M. Jules Grévy a fait une faute en affectant, cette fois encore, de traiter M. Clémenceau comme une quantité négligeable, c'est-à-dire en ne le mandant pas à l'Elysée pour lui demander son avis, comme il l'a fait pour quelques-uns des députés les plus influents de la majorité. Ce dédain aurait profondément froissé le chef de l'extrême gauche et ne contribuait pas peu, assurarent ses amis, à le rendre intraitable sur les conditions de son concours à tout nouveau cabinet qui ne se rallierait pas nettement et ouvertement au programme radical. Comme il est certain que la gauche radicale, ainsi qu'en témoigne sa réunion d'hier, a été très froissée d'avoir été oubliée par le Président de la République dans ses consultations de ces jours derniers, l'on comprend aisément les susceptibilités de M. Clémenceau et de son groupe.

Cette part faite à l'influence du refus de concours du chef de l'extrême-gauche n'empêche pas de croire que l'éventualité d'avoir ou de n'avoir pas pour collègue le général Boulanger, n'ait également pesé sur la résolution de M. de Freycinet.

On persiste, en effet, à soutenir que M. Jules Grévy est opposé à l'entrée du général dans le nouveau ministère, et l'on se demande si dans l'impossibilité de passer outre, nonobstant le cri de l'opinion publique, M. de Freycinet ne préfère pas résigner le mandat qui lui a été confié.

A propos de ce prétendu cri de l'opinion publique, M. Rochefort, pour en bien établir l'existence, propose ce matin dans son journal, que tous les électeurs de la Seine appelés à voter demain pour la nomination d'un député, inscrivent sur leurs bulletins à la suite du candidat de leur choix, celui du général Boulanger. Le directeur de l'*Intransigeant* ne doute pas qu'après cette consultation, le portefeuille de la guerre doive être rendu à son protégé.

Malheureusement, M. Rochefort oublie deux choses qui tourneront contre sa proposition. La première, c'est qu'aux termes de la loi le nom du général Boulanger sera annulé sur le bulletin où il figurera, par ce motif que le général étant en activité de service ne saurait être candidat.

La seconde, c'est qu'en admettant que les bulletins dont il s'agit puissent être comptés au profit du général Boulanger, l'expérience ne prouverait pas l'unanimité de l'opinion publique, puisque le département de la Seine est loin de représenter la France entière.

Il me faut ajouter que l'*Intransigeant* est seul dans cette campagne, et qu'en outre, la plupart des feuilles socialistes et même radicales affectent de considérer comme sans importance le refus de M. de Freycinet. Tant mieux pour lui et pour ses parrains, s'il ne se ravise pas, s'écrient-elles, car il ne durerait pas six semaines et puisqu'alors M. Grévy devrait forcément faire appel au chef de l'extrême-gauche pour former un cabinet, autant qu'il l'appelle tout de suite.

Les radicaux continuent, du reste, à annoncer que M. Clémenceau ne consentira à composer un ministère qu'autant qu'il aura un blanc-seing du président de la République pour la dissolution de la Chambre, car, ajoutent-ils, à l'aide de ce blanc-seing, il fera de la majorité tout ce qu'il voudra.

Au surplus, ce qui enhardit beaucoup, en ce moment, les radicaux, ce sont les dernières nouvelles reçues de l'Elysée et qui annoncent que tous les hommes politiques auxquels s'est adressé M. Jules Grévy, depuis le refus de M. de Freycinet, n'ont abouti à aucun résultat, et que, de guerre lasse, le chef de l'Etat a remis à demain la continuation de ses négociations.

L'on rapporte, d'autre part, que plusieurs sénateurs bien personnellement liés avec M. de Freycinet, sont alités, cette après-midi, rue de la Faisanderie, pour essayer de le faire revenir sur sa résolution, mais qu'ils se sont heurtés à une volonté inflexible.

Ces démarches seront sans doute continuées, attendu que l'on sait, par expérience, que la fixité des résolutions n'est pas précisément la qualité maîtresse de l'ancien président du Conseil. Et, cependant, il est difficile de supposer que M. de Freycinet se prête à un pareil jeu, puisqu'il doit comprendre que rien que de pareilles tentatives diminuent singulièrement son autorité et son prestige.

Les journaux du soir sont remplis de suppositions contradictoires au sujet de la formation du nouveau cabinet, les uns et les autres s'attachant, avant tout, à faire figurer leurs amis dans la combinaison.

C'est ainsi que MM. Raynal, Jules Ferry et Rouvier, sont mis en vedette dans certaines feuilles, tandis que MM. Granet, Lockroy et Boulanger le sont dans d'autres. M. Devès vient par dessus le marché, mais il est de tous les échos.

La tocsade du moment, dans les couloirs du Palais Bourbon où les membres de l'Union des Gauches errent comme des âmes en peine, c'est de faire non plus un cabinet de conciliation républicaine, mais purement budgétaire.

Et comme c'est la commission du budget qui a remporté la victoire dans la dernière bataille contre le ministère Goblet, M. Rouvier serait un président du conseil tout désigné et, naturellement, il prendrait pour collaborateurs les membres de la commission qu'il préside actuellement. Dans ces conditions, M. Wilson a une place toute trouvée, celle de ministre du commerce et de l'industrie, et l'on croit pouvoir compter sur son influence sur son beau-père pour lui faire accepter la combinaison.

En attendant, on ne compte plus sur un résultat avant lundi, jour où la Chambre reprend ses séances et l'on n'ose plus fixer la date pour l'élaboration du budget de 1888, qui ne sera probablement pas voté avant l'année prochaine. Heureusement il y a toujours la ressource des douzièmes provisoires.

La Bourse a été faible avec 32 centimes de baisse sur l'avortement de la combinaison Freycinet. Cependant, les affaires ont été très actives sur les rentes.

Après Bourse, il y a eu une reprise de 10 centimes sur le bruit que M. de Freycinet était revenu sur son refus.

TOURCOING

de 1789 à 1855

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 16 mai.

Cependant une question plus importante allait se décider sous l'administration de MM. Delahaye, maire, Debuchy et Leloir, adjoints (1838).

L'Europe entière se préoccupait d'un nouveau mode de locomotion par lequel des masses de voyageurs et de marchandises auraient pu être transportées avec une vitesse inouïe et une grande économie. La France, ne voulant pas rester en arrière des autres nations, désirait vivement l'application de ce nouveau système, qui fut discuté dans la session de 1838, sous le ministère Molé. L'année suivante, la dissolution de la chambre et la chute du ministère empêchèrent le gouvernement de s'occuper de cette question importante. Pendant ce temps, la Belgique exécutait activement ses chemins de fer et s'avançait à grands pas vers notre frontière. Nos députés comprirent l'importance pour l'arrondissement de Lille d'être reliés promptement au réseau des chemins de fer belges; c'est pourquoi ils suggérèrent à M. Dufaure, nouveau ministre des travaux publics, l'idée d'éluder le dissentiment qui existait entre le gouvernement et la chambre sur l'exécution de ces travaux, en réclamant le concours financier de Lille, Roubaix, Tourcoing, Les Moulins et Watrelos.

Dès le mois de juin 1839, la question du chemin de fer de Lille à la frontière belge, qui déjà avait fait le sujet d'une réunion de notre conseil municipal, tomba alors dans le domaine public et allait longtemps préoccuper notre ville. C'était en effet pour elle une question capitale, une question de vie ou de mort. Aujourd'hui encore on se demande comment, avec ses 20,000 habitants et son importance commerciale, Tourcoing ait dû lutter si longtemps pour obtenir justice.

Le conseil général des ponts-et-chaussées avait prononcé, les jalons étaient posés, et le chemin de fer, longeant Roubaix, passait à quelques kilomètres de notre ville.

Plusieurs députations furent envoyées à Paris; on fit des démarches incessantes pendant deux ans, et l'on obtint enfin que la ligne principale passerait le plus près possible du centre de Tourcoing, tant il est vrai de dire qu'il faut parfois des efforts pour faire triompher le bon droit et l'équité.

Cette question toute locale avait à peine cessé d'émouvoir l'opinion publique, lorsqu'une circonstance politique vint de nouveau l'agiter. Il s'agissait du recencement de 1841. Bien que les affaires aient été prospères, on se plaignait généralement de l'augmentation progressive des contributions. Quand il fut question du recensement général du royaume avec visite domiciliaire pour compter les portes et les fenêtres, de vives réclamations s'élevèrent de tous côtés, et, dans nos contrées où l'opposition dynastique comptait bon nombre de partisans, on regarda généralement cette mesure comme une illégalité.

Par délibération du 18 novembre, notre conseil municipal avait décidé que deux de ses membres accompagneraient le contrôleur, mais à la condition qu'en cas de différend sur les évaluations des valeurs locatives, ces évaluations seraient débattues contradictoirement en conformité des dispositions de l'ordonnance royale de décembre 1832, et que les deux membres du conseil municipal auraient voix délibérative.

M. de Saint-Aignon, préfet du Nord, méconnut ce droit et fit annuler la délibération. C'est pourquoi plusieurs particuliers ne voulurent pas ouvrir leurs portes aux fonctionnaires chargés d'opérer le recensement. On se borna à ce refus. Il n'en fut pas de même dans Lille où l'émeute gronda dans les rues, et ne fut apaisée que par l'intervention de la garde nationale.

Si l'émotion de la politique et des mouvements populaires trouve peu de partisans parmi nous, il n'en est pas de même de celle que procure la majesté des cérémonies religieuses pour lesquelles Tourcoing s'est toujours distinguée d'une manière toute particulière. Ainsi lorsque Mgr. Pre Giraud, récemment nommé à l'archevêché de Cambrai, vint nous rendre sa première visite pastorale, la ville entière s'empressa de concourir par tous les moyens possibles à lui faire une réception magnifique (10 mai 1843).

Trois ans plus tard une cérémonie religieuse d'un autre genre avait lieu par une pluie battante pour la pose de la première pierre de l'église Notre-Dame (16 septembre 1845).

Pendant que nous élevions un temple au Seigneur, Lille achevait le monument qu'elle érigeait au patriotisme de ses ancêtres pour leur belle défense de 1792. Commencée en octobre 1842, au milieu d'une fête magnifique à laquelle assistaient des délégués de notre garde nationale, musique en tête, la colonne commémorative fut inaugurée le 8 octobre 1845. Notre ville envoya une députation comme en 1842. La fête, favorisée par un temps magnifique, se passa au milieu d'un enthousiasme extraordinaire et de chants patriotiques; une illumination féérique de la Grand'Place et un feu d'artifice terminèrent cette cérémonie dont le souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire.

Cependant un mouvement révolutionnaire semblait agiter la France. Les affaires commençaient à languir, et déjà on voulait en rejeter la faute sur le gouvernement. Le 14 juin 1846, quand eu lieu l'inauguration du chemin de fer du Nord, à laquelle assistaient les ducs de Nemours et Montpensier, des récriminations s'élevaient contre le monopole accordé aux compagnies et contre l'aristocratie financière représentée par Roschildt. Enfin l'hiver de 1846 à 1847 fut tellement rigoureux que la récolte se trouva gravement compromise. La rareté des céréales et l'agiotage firent monter le blé à un grand prix et amenèrent la misère. Il fallut faire appel à la charité publique; des personnes notables présentèrent des listes de souscriptions qui se couvrirent rapidement de signatures et procurèrent plus de quarante mille francs. Pendant ce temps, nos ouvriers, sans travail, ayant à peine de quoi acheter un morceau de pain, parcouraient les rues et formaient chaque jour des groupes nombreux. On y déclamait contre les accapareurs de grains; plusieurs honorables citoyens étaient désignés à leur vengeance comme des agioteurs et des spéculateurs de la misère publique. C'est alors que M. Lemaire-Réquillart, homme énergique et loyal, prit le parti de prouver la fausseté des déclamations faites sur son compte. Il alla au devant de la populace ameutée vis-à-vis de sa porte et demanda des délégués pour leur faire visiter sa maison. La visite eut lieu et pas un sac de blé ne fut troupé. Cependant la foule pensa que si elle s'était trompée une fois, ce n'était pas une raison pour en conclure qu'elle avait tort.

La situation ne s'améliorait pas; l'ouvrage disparaissait des ateliers et le pain augmentait chaque jour. L'administration municipale et la charité publique épuisaient toutes les ressources que leur suggérait l'humanité. Les membres du bureau de bienfaisance se signalaient surtout par un zèle et une activité dignes d'éloges; mais la misère était profonde et l'on craignait que des perturbateurs en profitassent pour troubler la tranquilité. La prudence exigeait qu'on prît des précautions pour assurer la sécurité de la ville.

A cet effet, le conseil municipal, les juges de paix, les commandants de la garde nationale et des pompiers sont réunis à la mairie, le 5 mai, vers 11 heures du matin. On est unanime pour reconnaître l'inefficacité des moyens de répression en cas d'émeute, car la garde nationale, qui existait bien sur les contrôles, n'avait pas d'armes et ne connaissait pas ses chefs; il fallait donc réorganiser de suite notre milice citoyenne. On le fit avec zèle; des chefs furent nommés; on demanda des fusils, on excita les hommes à s'habiller, et en peu de temps notre bataillon, exercé au maniement des armes, assura la tranquillité publique.

Quelques jeunes gens, se rappelant l'existence d'une garde à cheval en 1830, voulurent réorganiser cette compagnie. Leurs efforts furent couronnés de succès : les enrôlements se firent rapidement, et bientôt une nouvelle garde à cheval, richement équipée, vint prendre rang dans notre bataillon communal. Nul ne présageait alors les services que cette petite compagnie, à peine composée de 45 hommes, serait appelée à rendre un jour à notre ville. Elle passait alors comme une garde d'honneur, bonne à parader et à embellir une revue ou une fête.

La garde nationale, rapidement établie, faisait son service avec zèle et montait la garde chaque nuit. Les compagnies provoquaient des promenades militaires et fraternisaient dans des banquets pour célébrer leur nouvelle réorganisation.

Dans les premiers jours du mois d'août, la garde à cheval se réunissait aussi pour un banquet donné par souscription dans une salle du *Château*, Le colonel de la garde nationale de Lille, M. Montigny, avait bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été adressée. Le repas se passa gaiement; la plus franche cordialité ne cessa d'y régner ; et quand vint le moment de se retirer, M. Montigny, charmé de l'accueil qu'il avait reçu, s'écria : « Messieurs, je ne puis mieux vous faire « mes adieux qu'en vous répétant les pa- « roles du duc de Berry aux Lillois, *c'est* « *désormais entre nous à la vie et à la* « *mort.* » On lui répondit par les cris de « Vive Montigny! Vive le colonel de la garde nationale de Lille! »

Vers cette époque, la disette et le ralentissement continuel des affaires avaient amené un mécontement général, mécontentement déjà fomenté par le procès scandaleux d'un ancien ministre et le crime odieux d'un pair de France, assassin de sa femme. Des réformes avaient été demandées; le pouvoir avait résisté. L'opposition dynastique et républicaine s'était alors coalisée pour organiser des manifestations au moyen de banquets publics qui devinrent bientôt populaires. Lille devait donner son banquet réformiste le 7 novembre. Un certain nombre de nos concitoyens y avaient souscrit, soit par opinion, soit par curiosité. L'autorité supérieure s'était émue et s'efforçait d'empêcher ces réunions ou de provoquer des manifestations contraires. Notre administration municipale, essentiellement conservatrice et redoutant pour le commerce toute commotion politique, saisit avec empressement cette occasion pour manifester ses sentiments. En conséquence, une commission présidée par M. F. Defontaine, est chargée d'organiser un banquet. On y invite le préfet. M. Desmousseaux de Givré. Le lundi 25 octobre, il vient passer la revue de la garde nationale, la félicite sur sa bonne tenue et sa prompte réorganisation; puis se rend à cinq heures du soir au banquet préparé dans le salon de la mairie. Les autorités et les chefs de la garde nationale s'y trouvaient réunis. On but à la santé du roi, on porta différents toasts, et le préfet se retira enchanté de sa réception.

Cependant les banquets réformistes continuaient d'agiter la France, et sans s'attendre à une révolution, l'on semblait pressentir une secousse que beaucoup désiraient: les uns espérant une reprise dans les affaires, les autres pensant voir inaugurer un système plus libéral.

(*A suivre*) CH. ROUSSEL.

LA MOUCHE

On compte plus de cent espèces de muscides ; les unes s'attaquent aux hommes, les autres aux animaux, aux insectes, aux végétaux. Muscides, c'est le nom savant de la famille à laquelle appartiennent la mouche proprement dite, c'est-à-dire notre parasite à ailes ou mouche commune, le *calliphora vomitoria* ou mouche bleue de la viande, la mouche dorée, la tsétsé, etc.

La mouche ordinaire, type de toutes les muscides, 4 à 5 millimètres de longeur. Elle est jolie dans sa taille d'une charmante délicatesse, dans ses fines proportions ; elle est gracieuse dans toutes ses allures, qu'elle pose, qu'elle marche ou qu'elle tourbillonne. Sa robe, d'un beau gris cendré au thorax, brun foncé à l'abdomen, est rayée de noir. La mouche à viande, sa sœur, est vêtue de bleue ; la mouche dorée, de vert à reflets brillants, la tsétsé, de brun à bandes jaunes.

Les mouches ont deux ailes membraneuses et transparentes, comme tous les diptères, les unes plus longues, les autres plus courtes, et, ces ailes, un savant les compare ingénieusement à des sortes de parapluies « dont les baleines auraient été remplacées par des tubes de fer creux, et qui auraient une double enveloppe de gaze ou de soie. Dans l'intérieur de ces tiges admirablement ramifiées, l'air et le fluide nourricier circulent avec une égale profusion. »

Il paraît que ces ailes délicates et charmantes battent six conts fois par seconde dans le vol ordinaire, et dans ce même temps l'insecte franchit l'espace à raison de deux mètres. On doit sextupler ce nombre pour le vol rapide, « c'est-à-dire qu'en une seconde, ou pendant le temps que nous mettons à exécuter un seul mouvement de l'un de nos membres, la mouche, avec son aile, peut en opérer trois mille six cents ! »

L'étude de la grosse mouche bleue, de son organisme si parfait, de ses mœurs curieuses, a fait les délices de Réaumur. Il s'extasie devant la beauté de l'insecte, devant ses ailes de gaze, devant sa trompe, « ravissante merveille, » une pompe aspirante, qu'il a forcé la mouche à lui montrer « tout entière, bien étendue et bien gonflée. « Et il nous donne le moyen de voir nous-mêmes : on n'a qu'à presser le corselet entre deux doigts, soit les côtés, soit le dessus et le dessous, et « elle tire la langue. »

Cette trompe est membraneuse, courte, coudée, rétractile. Elle se compose de je ne sais combien de parties, les unes fixes et engainantes, les autres mobiles, et le bout de toute la chose présentant deux grandes lèvres épaisses, formées d'une multitude de vaisseaux qui distillent un liquide sur les matières dures, sur le sucre, par exemple.

Mais le savant s'est demandé comment l'insecte peut percer la peau des fruits dont il est si avide ; il lui faut un aiguillon. Il a trouvé l'aiguillon : c'est une pointe très fine, « placée dans une coulisse charnue, et enveloppée dans un étui. »

La mouche de nos habitations, qui entame sans aucune gêne les cerises, les prunes, le raisin, possède cette trompe compliquée. Elle porte aussi avec fierté, comme un diadème, de courtes antennes à trois articles et à poils raides, qui coiffent coquettement sa petite face toute noire rayée de jaune sur le front ; elle a la tête globuleuse, un peu plus large que longue ; elle a deux gros yeux, autre merveille... « Chez tous les grands animaux, dit M. Pouchet dans son charmant ouvrage des *Infiniment grands* et des *Infiniment petits*, il n'existe que deux yeux ; le moindre insecte est sous ce rapport bien mieux doté qu'eux. La fourmi, dont l'appareil visuel est l'un des moins parfaits, en possède déjà une cinquantaine, la mouche commune en a huit mille »... « Chacun de ces organes présente, dans des proportions microscopiques, la plupart des parties qui entrent dans la composition de notre globe oculaire. Intimement agglomérés entre eux, ces yeux suppléent par leur volume à leur immobilité. Leur masse est telle que sur les mouches elle envahit une bonne partie de la tête. » Naturellement, cette masse forme deux gros yeux, un de chaque côté.

Les six pattes sont d'une ténuité qui a passé en proverbe, et les savants parlent de cinq segments dont le dernier se composerait à lui seul d'une quarantaine de pièces distinctes. Elles se terminent toutes six par deux crochets et deux pelotes, des ventouses qui faisant le vide permettent à l'insecte de marcher sur les corps les plus polis et dans toutes les positions.

Une mouche n'est rien, et c'est une mouche le croirait-on ? qui empêche l'exploration d'un grand continent, l'Afrique, sur une étendue immense, du 18e au 25e degré de longitude ouest. Les deux rives du Zambèze en sont infestées.

« La tsétsé, dit Livingstone, est un peu plus grande que la mouche commune mais plus petite que l'abeille. Elle est d'une couleur terne, et la partie inférieure de son corps est traversée par des lignes jaunes. Sa vue est perçante, et, rapide comme la flèche, elle s'élance du haut d'un buisson sur le point qu'elle veut attaquer. Elle tue d'une seule piqûre, en quelques jours, les chevaux, les bestiaux et les chiens. « Nous perdîmes dans une excursion environ trente bœufs par la piqûre des tsétsés. » Cette mouche attaque l'homme, mais il n'en arrive pas plus de mal que d'un simple cousin. Le mulet, l'âne, le porc, la chèvre, les animaux sauvages partagent ce privilège.